



CONTRAT PENSION

EMOVERE CANIS

1. Conditions d'acceptation de l'animal

- 1.1 Seuls les chiens identifiés par tatouage ou puce électronique sont acceptés. Le passeport européen, le carnet de santé et les papiers d'identification de l'animal devront être remis à Emovere Canis au plus tard le jour du dépôt de l'animal.
- 1.2 En cas d'état parasitaire compromettant l'hygiène de l'hébergement, l'animal subira une désinfection à la charge du propriétaire.
- 1.3 Les chiennes en chaleur ne sont pas acceptées. Les propriétaires de chiennes non stérilisées devront indiquer la date de leurs dernières chaleurs au moment du dépôt. Si des chaleurs surviennent durant l'hébergement, un supplément de 5 € par jour sera facturé au propriétaire.
- 1.4 Les chiots de moins de 6 mois devront avoir un schéma vaccinal complet CHPPIL (2 DOSE).

2. Informations à fournir pour l'hébergement de l'animal

- 2.1 Le propriétaire devra avoir rempli la fiche d'information de l'année en cours et indiquer tout changement si nécessaire.
- 2.2 Le propriétaire doit informer Emovere Canis de tout problème de santé, comportement (par exemple : agressivité, relations avec les congénères), ou de traitements vétérinaires spécifiques à l'animal.
- 2.3 Tout traitement à administrer pendant l'hébergement devra être prescrit par un vétérinaire. Le propriétaire devra fournir l'ordonnance correspondante.
- 2.4 Le propriétaire doit obligatoirement fournir son adresse et un numéro de téléphone où il pourra être contacté, ainsi que les coordonnées d'une personne de confiance pouvant intervenir en cas de besoin.
- 2.5 Les chiens catégorisés devront venir avec une preuve du permis, et l'attestation d'assurance.

3. Conditions d'hébergement

- 3.1 Le chien pourra être intégré dans le grand parc, en meute avec les autres chiens. Le propriétaire accepte les risques potentiels associés (griffures, morsures, etc.). La pension mettra tout en œuvre pour garantir le bon déroulement du séjour mais décline toute responsabilité en cas d'incident.
- 3.2 Pendant la nuit, le chien sera logé dans une box ou, qu'il pourra partager avec un autre chien. Deux niches isolées sont présentes dans chaque box.
- 3.3 En dehors des périodes de vacances scolaires, il sera possible d'accueillir un chien seul en box, sous réserve d'une demande préalable formulée lors de la réservation. Dans le cas d'un chien non sociable, des sorties individuelles dans les parcs pourront également être organisées, uniquement hors vacances scolaires.

4. Maladies et accidents

- 4.1 Emovere Canis décline toute responsabilité en cas de maladie. Il est fortement recommandé que l'animal soit protégé contre les parasites et qu'il soit vacciné contre la maladie de Carré, la Parvovirose, l'Hépatite de Rubarth, la Leptospirose (CHPL), la Rage et la toux du chenil.
- 4.2 En cas de suspicion de maladie contagieuse, Emovere Canis isolera l'animal concerné, et celui-ci devra être récupéré dans les meilleurs délais par son propriétaire.
- 4.3 En cas de maladie ou d'accident survenant pendant l'hébergement, le propriétaire autorise Emovere Canis à effectuer les soins nécessaires, selon l'avis du vétérinaire de la pension.
- 4.4 Les frais relatifs à ces soins devront être réglés ou remboursés par le propriétaire sur présentation des justificatifs.

5. Responsabilité de Emovere Canis

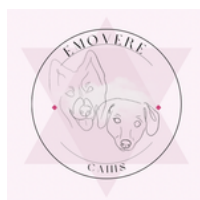
- 5.1 Emovere Canis ne sera responsable des dommages causés par l'animal qu'en vertu de l'article 1385 du Code civil et se réserve le droit de se retourner contre le propriétaire si nécessaire.
- 5.2 Dans la limite permise par la loi, Emovere Canis décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie ou de décès de l'animal (par exemple : torsion d'estomac, crise cardiaque, stress dû à l'éloignement, maladies liées à un état physiologique déficient) qui n'est pas directement causé par la pension.
- 5.3 Emovere Canis ne pourra être tenue responsable des dommages causés par l'animal ou subis par celui-ci en cas de force majeure (ouragan, tempête, etc.).

6. Objets personnels de l'animal

- 6.1 Emovere Canis peut accepter les objets personnels (jouets, tapis, corbeilles, caisses de transport...) mais décline toute responsabilité en cas de perte ou dégradation de ces derniers.
- 6.2 Les objets personnels doivent être clairement identifiés au nom du propriétaire.

7. Dépôt de l'animal

- Le dépôt et la reprise de l'animal devront se faire sur rendez-vous dans les conditions définies aux articles précédents, de préférence entre 9 h et 18 h



8. Reprise de l’animal

- 8.1 Emovere Canis ne restituera l’animal qu’à son propriétaire, sauf si ce dernier autorise une tierce personne à venir le récupérer. Dans ce cas, le propriétaire devra fournir l'identité de cette personne, qui devra se munir d’une pièce d’identité pour effectuer la reprise.
- 8.2 Le propriétaire s'engage à reprendre l'animal à la date indiquée lors du dépôt.
- 8.3 En cas d’impossibilité de reprendre l’animal à la date prévue, le propriétaire devra en informer la pension au moins 48 heures avant la date de reprise initiale.
- 8.4 Si le propriétaire ne prévient pas dans les 48 heures précédant la date de reprise initiale, des frais supplémentaires seront facturés, correspondant à un tarif d’hébergement journalier, comme indiqué à l’article 10 des présentes Conditions d'Hébergement.

9. Abandon de l’animal

- 9.1 Le propriétaire s’engage à respecter les dates de séjour annoncées pour l’hébergement de son animal.
- 9.2 En l'absence de nouvelles du propriétaire, tout dépassement de la date initiale de reprise de l’animal de plus de 8 jours ouvrés sera considéré comme un abandon. Dans ce cas, Emovere Canis sera en droit de disposer de l’animal comme bon lui semble et des poursuites pourront être engagées contre le propriétaire.

10. Tarifs et Facturation

- 10.1 Le coût de l’hébergement ne comprend pas la nourriture de l’animal. Celle-ci devra être fournie par le propriétaire en quantité suffisante le jour du dépôt. Si la nourriture s’avère insuffisante, le propriétaire devra rembourser le montant de la nourriture supplémentaire achetée par Emovere Canis, sur présentation des justificatifs.
- 10.2 L’hébergement sera facturé conformément à la grille tarifaire. Toute journée entamée sera due.
- 10.3 La réservation d’un hébergement de 15 jours ou plus ne sera validée qu’après le versement d’arrhes représentant 25 % du prix total de l’hébergement. Ces arrhes resteront acquis à Emovere Canis en cas d'annulation de la réservation (sauf en cas de force majeure, sous présentation d’un justificatif).
- 10.4 Le solde restant sera dû à la reprise de l’animal.

11. Donnée personnelle

- 11.1 Conformément au RGPD (UE 2016/679), les données personnelles collectées sont nécessaires à la gestion de la pension et à la prise en charge de l’animal. Elles sont confidentielles, non transmises à des tiers hors obligations légales ou vétérinaires. Le propriétaire dispose d’un droit d’accès, de rectification et de suppression sur simple demande.

12. Droits à l’image

- 12.1 Des photos et des vidéos pourront être prises pendant le séjour. Le propriétaire accepte la diffusion des photos et vidéos de son chien sur le site et les réseaux sociaux d'Emovere Canis, sauf mention contraire.

Grille tarifaire

	1 Chien	2 Chiens	Chien non intégrable au groupe
Séjour 1 à 14 jours	20€	35 €	25 €
Séjour 14 à 30 jours	18 €	32 €	23 €

Chien supplémentaire ou séjour de plus d un mois sur devis

Entre : Emovere Canis , Siret n° 883822348 Entreprise individuelle, représentée par madame Miocque Jade
Situé : 3525 Route de Grenoble à Lus-La-Croix-Hautes 26620
Téléphone : 07 82 04 07 43 Mail : jade.miocque.pro@gmail.com

Et :

Nom, prénom :
Nom du chien :
Race :

Date d’arrivé : Date de départ :

En confiant son animal à Emovere Canis, le propriétaire accepte, sans réserve, le présent Contrat de pension.
Le propriétaire se verra remettre une copie du présent contrat.

Fait à , le / / 20.....

Signature du propriétaire
(Avec mention lu et approuvé)



Fiche d'information

Nom, Prénom :

Téléphone : Mail :

Adresse :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

.....

Préférence pour l'envoi des photos/vidéos : WhatsApp Messenger (Facebook)

Pensionnaire :

Nom :

Sexe : Mâle / Femelle

Race :

Né/e le :/...../20.....

Numéro d'identification :

Stériliser : Oui / Non

Date des dernières chaleurs :/...../20.....

Vaccin :/...../20..... Carré Parvovirose Hépatite de Rubarth Leptospirose Oui / Non

Dernier vermifuge :/...../20.....

Rage Oui / Non

Dernier anti parasite externe :/...../20.....

Toux du chenil Oui / Non

Alimentation :

Croquettes

Pâtée

Ration ménagère

Barf

Autre :

Nombre de repas par jour :

Nombre de doses :

Traitement :

Comportement : (entourer s'il faut faire attention)

Homme

Femme

Femelle

Mâle

Chat

Autre :

Fait à, le / / 20.....

Signature du propriétaire

